ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ENSEIGNEMENT
ENVIRONNEMENT
EMPLOI - FORMATION

Conseil régional Île-de-France

PRÉVENTION DES DÉCHETS : 47 LYCÉES PILOTES

Convergence d'intérêts pour la réalisation de l'action

La Région Île-de-France, dans le cadre du plan régional de réduction des déchets Île-de-France (PREDIF) et de son Agenda 21, a souhaité proposer aux **communautés lycéennes franciliennes d'être actrices d'un projet écoresponsable inscrit dans la vie de l'établissement** et permettant de réduire les impacts environnementaux : gestion responsable de l'établissement, promotion des comportements écocitoyens... Une collaboration s'est faite au sein du Conseil régional entre :

- la direction de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Énergie,
- l'unité Lycées, avec différents services concernés.

Grâce à cette collaboration, 47 lycées ont été accompagnés sur la thématique prévention et gestion des déchets entre 2011 et 2015. Un guide « Mon lycée écoresponsable » a été édité pour faciliter la généralisation des bonnes pratiques à l'ensemble des lycées d'Île-de-France. Ce guide est disponible :
http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia/site/lycee/pid/4916

Contacts

- **Conseil régional Île-de-France :**
  emilie.belot@iledefrance.fr
  edouard.lemaire@iledefrance.fr
- **ADEME :**
  valerie.plet@ademe.fr

île de France

Réseau A3P™

LES BÉNÉFICES

- **Impact sur l'organisation interne de la collectivité vers une meilleure transversalité :** décloisonnement des services du Conseil régional par une démarche de travail transversale en mode « projet », impliquant plusieurs services de l'unité Lycées et la direction de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Énergie.
- **Création d'un dialogue entre les établissements :** mise en réseau des lycées engagés dans la démarche.
- **Pérennisation des travaux :** une charte d'engagement entre les lycées volontaires et le Conseil régional Île-de-France est signée pour 2 ans. Ces projets ont été renforcés localement grâce à leur intégration dans des programmes locaux de prévention des déchets.

	Une logique gagnant-gagnant		
	ACTEURS	ENJEUX	ACTIONS
POLITIQUE PRÉVENTION DES DÉCHETS	Direction de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Énergie (DEAE) du Conseil régional	Sensibiliser à la prévention et à l'optimisation de la gestion des déchets des lycées	→ Moyens financiers (via le PREDIF) pour l'accompagnement, via des prestataires, des lycées engagés → Moyens humains pour le suivi des projets et un appui technique
POLITIQUE ENSEIGNEMENT	Unité Lycées du Conseil régional	Mobiliser les lycées dans des démarches écoresponsables	→ Relais privilégié vers les lycées → Soutien technique et mise à disposition de moyens (équipements…)
	Lycées franciliens	• Réduire les quantités et le coût de gestion des déchets • Mettre en place des projets pédagogiques de développement durable	→ Mobilisation de moyens humains et de moyens matériels (salles…)

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- **Un portage politique appuyé** autour de la démarche « lycées écoresponsables ».
- **La gouvernance :**

→ Bonne transversalité entre différents services du Conseil régional,

→ Moyens financiers et humains mis en place par la direction de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Énergie et les services de l'unité Lycées.

- **Mutualisation et partage des bonnes pratiques entre les établissements** (réunion mi-parcours, journées de restitution, réunions et outils de partage de retours d'expérience, échanges entre les lycées engagés dans la démarche…).
- **Accompagnement personnalisé et adapté aux projets des lycées :** les établissements peuvent choisir les thématiques qui les intéressent suivant un système à la carte.

Ils l'ont fait !

« La démarche « Lycées écoresponsables » a renforcé le travail en transversalité entre les services de l'unité Lycées et la direction de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Énergie. Les projets améliorent la gestion environnementale des établissements (réduction des consommations énergétiques, meilleure gestion des déchets, produits biologiques…), tout en impliquant les lycéens, les équipes pédagogiques et techniques afin de développer l'écocitoyenneté de chacun. L'objectif est désormais de poursuivre cette démarche en l'étendant aux CFA franciliens. »

Delphine Pelade,
Directrice de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Énergie au Conseil régional Île-de-France

Consultez les autres fiches